

SOMME

Les agriculteurs retournent des centaines de panneaux

Les agriculteurs ont retourné des panneaux de communes dans la nuit de mardi à mercredi. Il s'agit d'un mouvement national, mais avec une considération locale.



Les automobilistes ont découvert des panneaux de villages retournés dans toute la Somme le matin du mercredi 22 novembre.

BENOÎT DELESPERRE

Les agriculteurs de la Somme ont retourné les panneaux d'entrée et de sortie dans plus de deux cents communes du département dans la nuit de mardi à mercredi, afin de protester « contre la pression » mise sur eux selon un communiqué commun de la FDSEA80 et des Jeunes agriculteurs.

Dans ce communiqué intitulé « On marche sur la tête », ils évoquent l'entretien des « fossés et cours d'eau », où « nous faisons face depuis vingt ans à un mur administratif » et où « l'utilisation du mot curage est devenue interdite, la pire des grossièretés » (lire encadré).

DE NOUVELLES CONTRAINTES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Ils évoquent également de nouvelles contraintes imposées par la programmation de la PAC 2023-2027 (politique agricole commune) : « Des obligations de semis avant le 15 novembre », « des pénalités si les assolements hiver/printemps ne sont plus équilibrés », « des dates de semis de jachères mainte-

nues avant le 1^{er} mars ». Le tout, alors que les récoltes ont été tardives et que les champs sont impraticables.

« La présidente des maires de la Somme nous a dit qu'elle nous comprenait parfaitement »

Benjamin Bizet

D'une manière générale, ils dénoncent les « contraintes administratives » qui pèsent sur eux : paie-

ments PAC « avec plus d'un mois de retard », double déclaration de revenus à la MSA (Mutuelle sociale agricole) et aux impôts, les « surcharges fiscales » avec la taxation du carburant et une hausse des redevances sur les intrants.

« Nous avons eu la délicatesse de prévenir la présidente des maires de la Somme, qui nous a dit qu'elle nous comprenait parfaitement », ajoute Benjamin Bizet, le président des Jeunes agriculteurs de la Somme.

Il s'agit de Bénédicte Thiébaut, maire de Roiglise, également agricultrice, actuellement au congrès des maires de France et que nous n'avons pu joindre.

DES AGRICULTEURS NOYÉS SOUS L'ADMINISTRATION

Le communiqué de la FDSEA et des JA qui évoque l'entretien des « fossés et cours d'eau » fait référence à la situation dans le Marquenterre où le conflit est patent entre le Conservatoire du littoral d'une part, les maires et les agriculteurs d'autre part, à propos de l'entretien des fossés et ruisseaux communaux. Ces derniers dénoncent une des multiples lois biodiversité interdisant le curage au profit du faucardage, mais sur des périodes limitées. Ils veulent cultiver ces terres que leurs ancêtres ont protégées de la mer. Et se trouvent face à des pouvoirs publics qui, au nom de la biodiversité, que tout le monde comprend, leur opposent des normes qui pour le moins, se traduisent mal sur le terrain.